
FILIERE RIZIPISCICULTURE - PISCICULTURE

Sommaire

FILIERE RIZIPISCICULTURE - PISCICULTURE	1
SOMMAIRE	1
FILIERE PISCICULTURE - RIZIPISCICULTURE	2
1. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE	2
1.1. Le milieu naturel	2
1.2. Les techniques et les produits	2
1.3. Les acteurs	4
1.4. Les structures et modes d'organisation	4
<i>1.4.1. Structures de production</i>	<i>4</i>
<i>1.4.2. Structures d'appui</i>	<i>4</i>
<i>1.4.3. Structures de commercialisation</i>	<i>4</i>
<i>1.4.4. Structures de gestion</i>	<i>4</i>
1.5. L'économie globale de la filière	5
2. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE	6
2.1. Analyse externe	6
2.2. Analyse interne	7
3. POLITIQUE	7
3.1. Enoncé de la politique	7
3.2. Objectifs	7
3.3. Stratégies	7
3.4. Grands axes d'actions	8
ANNEXES	9
Références	9
Petit glossaire	9

FILIERE PISCICULTURE - RIZIPISCICULTURE

1. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE

1.1. Le milieu naturel

Madagascar dispose de :

- 1500 km² à 1600 km² de plans d'eau naturels favorables à la pisciculture en cage et/ou en enclos ;
- 1750 km² à 2000 km² de rizières irriguées dont 340 km² propices à la rizipisciculture et pour lesquels 15 km² sont empoisonnés ;
- 20 km² de surface à bonne maîtrise d'eau aménageables en étang pour lesquels 4 km² sont empoisonnés. Les 1750-2000 km² de rizières propices à la rizipisciculture sont capables de produire 30 000 tonnes de poissons de taille marchande par an. L'élevage en étangs (85 000 étangs en 1962) a régressé énormément depuis près de trente ans en surface et en production.

Ces deux constats ont poussé l'administration des pêches avec la FAO à développer plutôt la rizipisciculture. Dès 1990, la production piscicole a commencé à augmenter régulièrement. En 1995, la production de poissons a été multipliée par 14, passant de 230 tonnes (1990) à 3 177 tonnes dont 2 227 tonnes dans les rizières. Par la suite, cette production a diminué pour arriver en 2001 à 2 350 tonnes dont 1 500 tonnes dans les rizières produits à partir de près de 2 707 000 alevins cédés. La cause de cette chute n'est pas encore clarifiée mais deux hypothèses techniques sont à prendre en compte :

-
- une forte mortalité entre le déversement d'alevins et la récolte des poissons due à des problèmes sanitaires, de conditions d'élevage et de disponibilité en eau ;
- le système de collecte de données statistiques défaillant.

1.2. Les techniques et les produits

Créées au début des années 1900, deux stations de recherche piscicole axée sur la génétique sont gérées par le Département des Recherches Forestières et Piscicole (DRFP) du ministère chargé de la recherche scientifique et 31 stations piscicoles de production d'alevins sont gérées par le ministère chargé des pêches.

Les alevins produits sont cédés aux paysans rizipisciculteurs et pisciculteurs en étang. Une partie est déversée dans les plans d'eau.

Parmi les poissons produits, la carpe (*Cyprinus carpio*) de variété royale est largement dominante. Elle a une croissance rapide et une adaptation facile au biotope rizière. Elle est fortement appréciée des consommateurs. Ensuite viennent le Cyprin doré ou « Trondrogasy » (*Carassius auratus L.*) et le tilapia (*Tilapia sp.*).

A partir du début des années 1990, en se désengageant des activités de production, l'Etat a décidé de céder les stations piscicoles, en location-gérance, à des associations paysannes et l'aquaculture continentale a été orientée principalement vers la rizipisciculture, la pisciculture en étangs étant très faiblement rentable.

Trois zones des Hautes Terres ont été retenues pour l'application de la rizipisciculture. Il s'agit de la zone du Vakinankaratra, la zone Ambositra-Fianarantsoa-Ambalavao et la zone d'Ambositra.

La technique d'élevage vulgarisée est simple. Elle ne demande que des investissements légers et reste, dans la majorité des cas, à la portée de tous les paysans possédant des rizières irriguées avec une bonne maîtrise d'eau. Les alevins utilisés pour empoissonner ont une taille de 3 cm correspondant à un poids de 2 g pour toutes les espèces.

1.3. Les acteurs

Il existe, actuellement, 210 producteurs privés d'alevins (PPA) et environ 140 000 paysans rizipisciculteurs et pisciculteurs.

1.4. Les structures et modes d'organisation

1.4.1. Structures de production

La production d'alevins est réalisée par des producteurs privés formant un réseau privé autonome de PPA, encadré par l'administration des pêches. Ce secteur autonome cède les alevins aux paysans rizipisciculteurs ou pisciculteurs groupés en associations paysannes.

1.4.2. Structures d'appui

L'administration encadre le réseau autonome de producteurs privés d'alevins dans les techniques de production d'alevins et d'élevage de poissons. Les producteurs privés d'alevins vulgarisent auprès des paysans rizipisciculteurs et pisciculteurs, acheteurs d'alevins, ces techniques d'élevage de poissons.

1.4.3. Structures de commercialisation

Comme pour toutes les activités traditionnelles, il n'existe pas de structure organisée de commercialisation des poissons d'aquaculture en eau douce.

1.4.4. Structures de gestion

Avec la politique de désengagement de l'Etat des activités de production menée à partir de 1990, les pisciculteurs producteurs assument le rôle de fournisseurs d'alevins et la vulgarisation des techniques d'élevage de poissons appropriées aux paysans rizipisciculteurs et pisciculteurs en étang. Ces deux actions étaient auparavant dévolues à l'Etat.

La stratégie adoptée comporte deux phases distinctes :

- La première phase, verticale, consiste en la mise en place d'un réseau privé autonome de Producteurs Privés d'Alevins (PPA), encadré par l'administration. C'est la phase dite administration-paysans dans le but de la privatisation de la production d'alevins ;
- La deuxième phase, horizontale, est prévue pour la privatisation de la vulgarisation et de la promotion des techniques d'élevage appropriées. C'est la phase paysans-paysans dans laquelle les producteurs d'alevins forment un réseau privé autonome sensibilisant les paysans rizipisciculteurs ou pisciculteurs à l'achat des alevins et vulgarisant les techniques d'élevage.

Le rôle de l'administration des pêches ne consiste plus qu'au relevé statistique de production d'alevins et de poissons dans les zones ciblées par cette politique de désengagement vis-à-vis de la pisciculture.

Dans le cadre du plan directeur 1997-2001 ; l'élargissement de la zone d'action de cette politique vers d'autres régions avec la mise en location-gérance justifiée de toutes les stations piscicoles a été proposé. Actuellement, Manjakandriana, Manakara, Mananjary, Andapa et Bezaha sont couvertes par les actions et toutes les stations piscicoles ont été cédées aux producteurs privés, aucune n'a été réservée par l'Etat pour la formation et la démonstration de nouvelles techniques d'élevage.

1.5. L'économie globale de la filière

Toute la production de la rizipisciculture et de la pisciculture en étang est en partie auto-consommée et en partie écoulee sur le marché intérieur. Sa contribution à l'apport protéinique d'origine animale pour la population locale reste assez faible. Cependant ces activités apportent un complément de revenu non négligeable aux agriculteurs. Les poissons d'eau douce se vendent aux environs de 1.300 FMG le kilo. Les alevins achetés auprès des producteurs privés coûtent, en moyenne, 400 FMG la pièce.

2. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE

2.1. Analyse externe

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none">• Possibilités de production de filets de poissons exportables aux Etats Unis ou aux pays de l'Océan Indien.•• Demande locale en poissons non satisfaite.• Préférence du consommateur malgache pour le poisson d'eau douce.•• Pour certaines espèces de poissons marins, on atteint la limite de l'exploitation durable.•	<ul style="list-style-type: none">• Faible pouvoir d'achat du consommateur malgache.•• Faiblesse des infrastructures de transport.

2.2. Analyse interne

Atouts	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> • Existence des rizières irriguées permettant une production théorique de 30.000 tonnes de poissons correspondant à une demande non satisfaite. • • Technique d'élevage simple et assimilable par les paysans. • • Coûts d'investissement faibles à la portée des paysans. • • Revenus supplémentaires sans délaisser la production de riz. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de disponibilité en eau avec conflits sur la priorisation de son utilisation. • • Dégénérescence des vieux géniteurs de poissons. Consanguinité des nouveaux géniteurs utilisés. • • Faiblesse de la vulgarisation par les PPA liée à leur temps disponible limité. • • Manque d'infrastructures pour la conservation et le conditionnement des produits. • • Maîtrise de la qualité des produits difficile dans le secteur traditionnel. • • Discordance entre la période de production d'alevins (octobre-novembre) et la période favorable à l'empoissonnement (janvier-février). • • Contradictions d'intérêts entre le développement de la rizipisciculture et les nouvelles méthodes culturales de riz. • • Défaillance du système statistique de production.

3. POLITIQUE

3.1. Enoncé de la politique

Dans le cadre de plan directeur de la pêche et de l'aquaculture 2004-2007, il s'agit de participer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population et d'augmenter les recettes en devises de l'Etat.

3.2. Objectifs

Les objectifs assignés à la filière pisciculture et rizipisciculture sont, essentiellement, de :

- augmenter la production pour la consommation locale,
- développer la production destinée à l'exportation.

3.3. Stratégies

Pour réaliser ces objectifs, les stratégies ci-après sont préconisées.

-
- Valorisation des acquis du sous-secteur de l'aquaculture en eau douce,
 - Promotion de l'exploitation de ressources à potentialités intéressantes pour l'exportation.

3.4. Grands axes d'actions

Le plan directeur de la pêche et de l'aquaculture 2004-2007 prévoit les actions suivantes.

- Amélioration des technologies d'élevage de la carpe et du tilapia
- Promotion des organisations professionnelles des filières carpes et tilapias
- Promotion de l'élevage industriel du tilapia (*Oréochromis sp.*)
- Etude sur certaines espèces endémiques (Damba, Saroy, Marakely) à des fins commerciales y compris, éventuellement, pour l'exportation.
-

ANNEXES

Références

ANDRIANAIVOJAONA Ch et al.. Pêches et aquaculture à Madagascar. Bilan diagnostic. 1992.

ANDRIANAIVOJAONA Ch. et al.. Bilan diagnostic. Secteur halieutique et aquacole à Madagascar. 2003.

ANDRIANAIVOJAONA Ch et al.. Plan directeur 2004-2007. Secteur halieutique et aquacole à Madagascar. 2003.

Anonyme, Rapports annuels du Ministère chargé de la pêche et de l'aquaculture.

Petit glossaire

PPA. Producteur Privé d'Alevin.

Rizipisciculture. Elevage de poissons associé à la culture de riz.